

L'ALSACE QUE NOUS VOULONS : UNE REGION D'EXCELLENCE

Consultation de la CEA

Contribution de *André REICHARDT, Laurence MULLER-BRONN, Elsa SCHALCK, Christian KLINGER, Sabine DREXLER, Patricia SCHILLINGER et Ludovic HAYE*

Les parlementaires soussignés apportent cette contribution à la consultation organisée par la Collectivité européenne d'Alsace (CEA) sur les objectifs et missions que les Alsaciens souhaitent pour la future Région Alsace. Ils saluent cette démarche qui montre qu'une réforme des institutions se justifie fondamentalement par le besoin de construire un modèle de société exemplaire donnant la priorité aux intérêts de nos concitoyens qui vivent sur ce territoire.

L'Alsace ne peut avoir qu'une ambition : être une région d'excellence. Elle doit l'être dans le fonctionnement de ses institutions, comme ce fut déjà le cas de la Région Alsace, qui fut pionnière dans de nombreuses politiques publiques (TER, gestion des fonds européens, personnel des lycées, relations avec les entreprises...). Plus largement, l'Alsace, qui a joué un rôle considérable dans l'histoire politique, la culture, les religions, l'industrie, a aujourd'hui encore de remarquables atouts et la volonté de les utiliser pour le bien commun. Encore doit-elle disposer pour cela d'une organisation appropriée.

1. Une région où il fait bon vivre, étudier et travailler

Produire une société du bien vivre ensemble résume la principale attente de nos concitoyens. Ils ont des exigences en matière de solidarité, d'attention portée aux anciens et aux jeunes, de qualité des services d'enseignement ou de santé. Par les compétences que le département exerce dans ces domaines il est un fabricant de lien social, de sécurité, de cohésion¹, ce qui est particulièrement précieux alors que notre société craque de partout. Ce sont des missions traditionnelles du département que la CEA exerce avec détermination. Devraient s'y ajouter des pouvoirs en matière de santé où il y a de fortes attentes, souvent liées aux problèmes sociaux et de cadre de vie. De même un renforcement de ses responsabilités et moyens en matière de bilinguisme est souhaité et ne peut s'exercer qu'à ce niveau. La complémentarité des compétences et leurs synergies

¹ « *Le département, c'est le quotidien, c'est l'humain.* » E. Borne, Discours de clôture des assises des départements, Strasbourg, 10 novembre 2023.

sont les plus solides améliorations qu'apporterait la réforme souhaitée par les Alsaciens.

Les citoyens demandent d'avoir des services publics accessibles, connaissant bien leurs besoins et capables de les prendre en charge, sans renvoyer à cent autres guichets.

L'Alsace est devenue une importante terre d'immigration de populations qui ont des cultures, des modes de vie et des schémas politiques très différents. Leur intégration harmonieuse exige la mobilisation de nombreux services publics qui doivent également travailler en coordination

L'ADN historique de l'Alsace est dans ses villes et villages qui ont bénéficié, dès des temps anciens, de libertés et de pouvoirs inconnus ailleurs. Ils ont favorisé de remarquables collaborations avec le monde économique et intellectuel au service de l'innovation et du développement. Et si le droit local est si solide et encore moderne c'est parce que beaucoup de ses dispositions ont été élaborées en concertation avec les acteurs locaux (droit de la chasse, droit des professions) ou parce qu'il correspond à des traditions fortement ancrées dans la société (cultes).

Aujourd'hui les fonctions stratégiques se trouvent plutôt dans les intercommunalités (communautés et métropole) qui ont besoin de soutiens et de coordination lesquels se font à l'évidence mieux avec un interlocuteur proche et bien informé comme la CEA qu'avec les lointains services d'une région qui a une vision et une connaissance toutes différentes du territoire et de nos populations.

Alors que la CEA, par sa taille, ses compétences et le mode d'élection des conseillers est une administration naturellement à l'écoute des citoyens, il devrait en aller de même de la région, ce que l'organisation actuelle ne permet pas.

2 Une région armée pour affronter les défis de notre temps

Nos sociétés sont prises dans de profondes mutations qui en affectent tous les aspects : la démographie, la culture, le modèle familial, les croyances et les mœurs, les productions et échanges économiques, les énergies, l'enseignement, la santé, la sécurité, le climat, etc. Les administrations publiques, conçues dans d'autres temps et d'autres contextes, doivent s'adapter à ces nouveaux enjeux.

Or, le problème majeur du système d'administration français, documenté dans d'innombrables rapports parlementaires ou de la Cour des Comptes et travaux académiques, est l'incohérente et complexe répartition des compétences entre les collectivités territoriales entre elles et avec les services de l'Etat, eux-mêmes

organisés sur plusieurs niveaux. Périodiquement, des lois prétendent rationaliser la distribution des compétences avec comme seul résultat effectif de compliquer davantage le paysage et d'appeler de nouvelles corrections².

Cet émiettement des responsabilités pour gérer des affaires qui sont fortement interdépendantes a d'innombrables défauts : multiplication des organismes avec d'importants coûts de structure, complexité des missions avec des chevauchements et conflits, nombreux facteurs d'inefficacité, opacité du système pour les citoyens, ce qui contribue à leur démotivation lors des élections et à leur méfiance à l'égard d'un système incompréhensible avec ses multiples acteurs aux responsabilités mystérieuses.

40 ans de réformes de la décentralisation démontrent qu'on ne pourra pas régler ces problèmes sans une simplification et une réorganisation des structures territoriales, qui ont été préconisées à de nombreuses reprises ; or, on en est resté au stade de velléités et d'une tentative ratée (le référendum alsacien de 2013).

Ces phénomènes de dysfonctionnement sont particulièrement visibles dans le binôme départements/région. Les partages en matière d'enseignement (lycées-collèges), de déplacements (TER, cars, routes...), de culture et sport, d'action économique, de coopération transfrontalière, d'aide aux communes, de protection de l'environnement, sont mal conçus et source de surcoûts, d'inefficacité pour l'action publique.

Pour la gestion du territoire alsacien, comme pour la satisfaction des besoins de la population il faut des politiques publiques conçues et appliquées en tenant compte de leurs interdépendances. On ne peut traiter du social sans relation avec l'économie, des transports sans rapport avec l'environnement et l'économie, de l'aménagement du territoire sans concertations approfondies avec les intercommunalités. Toutes ces politiques doivent être pensées et menées en lien direct et en proximité avec les réalités diverses du territoire. Cette indispensable proximité est un gage de confiance pour nos concitoyens et d'efficacité de l'action publique.

La réunion des fonctions de la CEA avec celles d'une région serait une occasion d'économies et apporterait la simplification et clarification des administrations

² A titre d'exemple : Assemblée nationale, Rapport d'information n° 2539 du 18 décembre 2019 sur l'évaluation de l'impact de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 relative à la nouvelle organisation territoriale de la République (M. Bruno Questel et M. Raphaël Schellenberger)

publiques tant demandées par les citoyens. Sur des enjeux plus nets et des responsables mieux identifiés ce serait aussi un facteur de plus grande mobilisation des électeurs.

Des bénéfices analogues seraient apportés dans la réorganisation des services de l'Etat, à nouveau rapprochés du terrain (rectorat, agence de santé, gendarmerie, etc.), des nombreuses instances régionales dans le domaine des professions (ordres professionnels) de l'action économique (chambres consulaires), du sport où les contraintes et coûts liés à la taille de la région sont insupportables aux finances des fédérations et au bon fonctionnement des compétitions.

Enfin, le rapatriement à Strasbourg des centres de décision délocalisés vers le pôle Nancy Metz redonnerait à cette ville son vrai statut de capitale régionale alors que son déclassement dans les institutions, intervenu sous le regard de plus de 60 représentations étrangères, a sérieusement dégradé son image et créé une grande perplexité chez ces observateurs, de même d'ailleurs que chez les dirigeants allemands et suisses.

3. Une région française, partenaire puissant dans le grand bassin rhénan

L'Alsace, par sa position géographique, sa population sa culture, son histoire, son économie, par ses loisirs et le tourisme mêmes, fait partie d'un vaste ensemble situé autour du Rhin où se voient de nombreux points communs et beaucoup d'échanges très féconds. Il comprend le sud-Ouest de l'Allemagne, le Nord-ouest de la Suisse et va jusqu'à la pointe ouest de l'Autriche.

La classique coopération transfrontalière entre administrations locales est aujourd'hui dépassée. Ce sont les universités et centres de recherche, des hôpitaux, des entreprises, des services de justice, de police ou d'environnement qui, dans presque tous les domaines entretiennent des relations de travail. Il est dès lors essentiel qu'une autorité qui a une vue générale et des compétences très larges fasse fonction d'ensemblier pour dynamiser ces relations et en tirer le meilleur profit. L'actuelle répartition des compétences entre la CEA et la Région, y compris les dispositions confuses sur la coopération transfrontalière, est aux antipodes de cela.

Nos partenaires allemands et suisses ont des administrations territoriales dotées de larges pouvoirs qui permettraient de concevoir des politiques beaucoup plus ambitieuses et innovantes si du côté français n'existaient pas les complexes divisions entre région et CEA et avec les services de l'Etat, qui ont le regard tourné dans trop de directions différentes.

Une région Alsace qui concentrerait davantage de compétences et une administration d'État entièrement dédiée aux affaires de l'Alsace, au lieu de devoir s'occuper de 8 autres départements, très éloignés les uns des autres, permettraient de dynamiser des pans entiers de l'économie et de la vie sociale.